



Informations PESA rentrée 2017

1. Affectation

Votre affectation se fera sur **deux décharges** de classe ¼ temps (directeur et / ou temps partiel si dans la même école) **à raison de 2 jours hebdomadaires** : lundi (classe A) et mardi (classe B) + 18 mercredis annuels (à répartir entre les deux classes déchargées)

Nota bene :

- L'affectation des stagiaires sera prononcée chaque fois que possible - **au sein d'une même circonscription** pour favoriser et optimiser le suivi.
- En cas d'affectation sur deux circonscriptions, le suivi sera assuré par un seul IEN

2. Séminaire de rentrée

29.08.2017	30.08.2017	31.08.2017
<p>Accueil académique à l'ESPE de Limoges</p> <p>Matin : Rencontre avec le recteur, directeur ESPE, DASEN et doyens.</p> <p>Après-midi : présentation de la formation en alternance ESPE</p>	<p>Accueil départemental en présence des DASEN, IEN, Tuteurs EMF (ou MAT) et des tuteurs ESPE</p>	<p>Module départemental tenue de classe</p> <p>On vous y donnera des infos d'ordre :</p> <p>pédagogiques : outils d'aide pour la classe</p> <p>institutionnelles : LSU, organisation en cycles, réunions institutionnelles, relation avec les familles.</p> <p>didactiques : programmes et ressources</p>

3. Rentrée

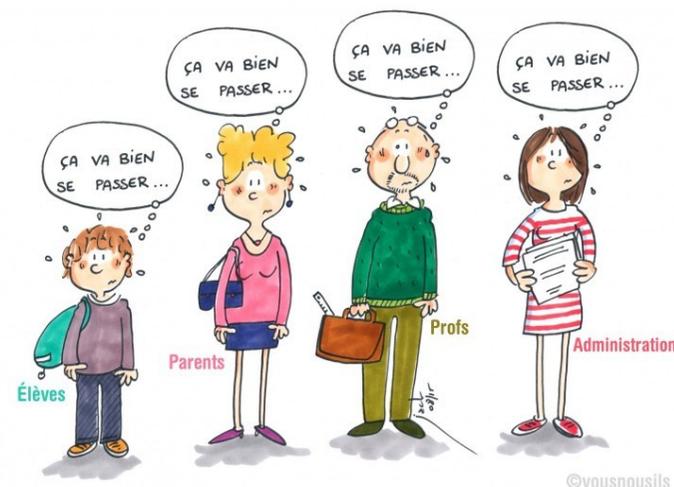
01.09.17 : Rentrée des enseignants. Vous participez à la rentrée de la classe A.

04.09.17 : Prise de contact et observation dans la classe A avec le titulaire de la classe.

05.09.17 : Prise de contact et observation dans la classe B avec le titulaire de la classe.

07.09.17 : Prise en responsabilité de la classe A.

08.09.17 : Prise en responsabilité de la classe B.



Calendrier des mercredis travaillés en classe	Calendrier des mercredis en formation ESPE
<p>13 septembre / 11 octobre / 18 octobre / 8 novembre / 22 novembre / 06 décembre / 10 janvier / 17 janvier / 07 février / 07 mars / 14 mars / 04 avril / 25 avril / 16 mai / 23 mai / 13 juin / 20 juin / 4 juillet</p>	<p>6 septembre / 27 septembre / 4 octobre / 15 novembre / 29 novembre / 13 décembre / 20 décembre / 24 janvier / 31 janvier / 28 février / 21 mars / 28 mars / 02 mai / 09 mai / 30 mai / 06 juin / 27 juin</p>

4. Suivi et accompagnement

Voici un tableau récapitulatif des différentes visites que vous aurez pendant votre année de stage. **Les dates sont données à titre indicatif et soumises à d'éventuelles modifications.**

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Visite contact EMF (ou MAT) classe A : 11.12 ou 13.09 classe B : entre le 09 et le 16.10 Immersion dans la classe du tuteur du 18 au 22.09.	visite conjointe EMF + tuteur ESPE classe A ou B entre le 06 et le 22.11 Accompagnement EMF + ESPE 3h au titre des anim pédagogiques 29.11	visite formative EMF (ou MAT) classe A ou B entre le 08 et le 17.01 Accompagnement EMF + ESPE 3h au titre des anim pédagogiques 24.01 Immersion dans la classe du tuteur du 18 au 19.01	visite conjointe EMF + tuteur ESPE classe A ou B entre le 05 et le 20.03 Accompagnement EMF + ESPE 3h au titre des anim pédagogiques 21.03	visite IEN classe A ou B entre le 23.04 et le 13.06
fiche contrat de travail	bulletin de visite	bulletin de visite	bulletin de visite	Rapport EMF Rapport tuteur ESPE Rapport de visite IEN

Jury CAPE 2018

- **retour des dossiers de validation** (rapport tuteur EMF/MAT + Avis IEN avec rapport de visite) **vendredi 15 juin 2018**
- **commission d'étude des dossiers : mercredi 20 juin 2018**
- **entretiens éventuels et délibération jeudi 5 et vendredi 6 juillet 2018**



En plus de son travail en classe, le stagiaire poursuit sa formation en alternance à l'ESPE et rédige son mémoire de Master.

Ces documents sont harmonisés au plan académique, en lien avec l'ESPE.

Le stagiaire renseigne au fur et à mesure de l'année un **Carnet Individuel de Formation (CIF)** qui lui permet d'établir un **bilan des conseils et recommandations** et de **réguler son positionnement**. Ce document sert de lien entre le stagiaire et ses tuteurs et n'est pas inséré dans son dossier.

Des visites complémentaires sont possibles avec l'EMF ou (MAT), le tuteur ESPE, un CPC aussi souvent que nécessaire sur décision de l'IEN au vu du contexte de l'école, des besoins de circonscriptions et en fonction des besoins du PESA.

Deux sessions de régulation «IEN + tuteurs EN et ESPE + référents», auront lieu au cours de l'année : le 19.10.17 (pour faire le point sur la rentrée) et le 08.02.18 (à mi-parcours)